

FICHE D'INSCRIPTION JEUNE -18 ANS

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Date de naissance : N° licence (si déjà licencié FFTT) :

Choix de licence et d'activités / tarifs

Adhésion annuelle au foyer rural de Lavérune (obligatoire)	20 €	✓
Licence <i>Jeunes</i> (débutants ou renouvellements de licence)	200 €	
Participation tenue (un short + maillot)	25 €	
Critérium FFTT <u>Individuel</u> (4 samedis après-midi ou dimanche selon âge et niveau)	30 €	
TOTAL À PAYER :		

Jours d'entraînement avec entraîneur diplômé :

- Débutants : groupe 1 le mercredi de 14h à 15h30 – groupe 2 de 15h45 à 17h15
- Jeunes mixtes : mardi de 17h30 à 19h
- Adultes et Jeunes : jeudi de 17h30 à 19h
- Jeunes Compétition : le mercredi de 17h30 à 19h et le vendredi de 17h30 à 19h00

NB : pour les mineurs, Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence de l'entraîneur ou d'un dirigeant en déposant leur enfant. Le club décline toute responsabilité en ce qui concerne leur participation éventuelle aux entraînements libres (sans l'entraîneur) en dehors des créneaux ci-dessus . Le club ne saurait être tenu pour responsable des accidents qui pourraient survenir hors de la salle de tennis de table.

Le règlement est à effectuer en 2 CHÈQUES pour des raisons de comptabilité interne :

- 1 chèque de 20 € à l'ordre du Foyer Rural de Lavérune
- 1 chèque du solde du montant total, également à l'ordre du Foyer Rural de Lavérune

- Je souhaite participer au championnat FFTT JEUNES par équipes (7 samedis après-midi)
- Je souhaite participer au championnat FFTT ADULTES par équipes (14 rencontres le dimanche matin)

Je soussigné(e),

✕ autorise une tierce personne à accompagner mon enfant aux différentes compétitions, ou m'engage à accompagner mon enfant à toutes les compétitions auxquelles il aura été inscrit.

✕ autorise le club de tennis de table à utiliser et/ou à publier toutes images, photographies ou vidéos prises dans le cadre de l'activité. Ces images pourront être exploitées sous quelque forme que ce soit.

Signature (parentale pour les mineurs)